

La Feuille de l'Orme

Périodique officiel de la Commune de Morrens

En collaboration avec SODEMO, Société de développement Morrens-Orme

Hiver 2021 – n° 166



Transports publics nocturnes, de nouvelles possibilités



Jérôme Cardona, le renouveau
à la Commission de gestion



Janine Panchaud,
éclairage sur une vie



Stéphane Koch,
l'hygiène digitale



Sommaire & Impressum

L'éditorial _____ 3

Informations municipales _____ 4-6

- Vœux de la Municipalité
- Calendrier des votations
- Fermeture de l'administration
- Rappel aux détenteurs d'adoucisseur d'eau
- Morrens honore son nonagénaire
- Déblaiement de la neige - Stationnement des véhicules
- Plan d'affectation communal
- Commission municipale des jeunes
- Déchetterie de Cugy

Actualités _____ 6-10

- Mobilité
- D^r Catherine Wyss-Bovay, la passation en douceur
- Le marché de P'tilou, une piste à suivre pour des repas de fête équilibrés
- Steve Meyer, à la découverte du métier de restaurateur

Interview _____ 11

- Jérôme Cardona, interview point banque

Rétroviseur _____ 12-13

- Janine Panchaud, éclairage sur une vie en cohérence avec des valeurs humaines

Point fort _____ 14-15

- Arcana

Découverte _____ 18-19

- Stéphane Koch, médias sociaux à l'école

Hommages _____ 20

- Edouard Borgeaud
- Daniel George

Divers _____ 23-25

- Cours donnés par la section des samaritains de Cheseaux et environs
- Crèche provençale
- Photos diverses

Clin d'œil de Simone Félix _____ 27

Rédaction

La Feuille de l'Orme – Le Château – Place du Village 1 – 1054 Morrens
feuilledeolorme@hotmail.com

Administration

Greffe municipal – 021 731 95 30

Acquisition d'annonces

Véronique Forest – Pl. du Village 1 – 1054 Morrens – 021 731 95 30
population@morrens.ch

Impression

Imprimoffset Bordin SA – Ch. du Carcasson 1 – 1042 Assens

Prochaine parution

Mars 2022



Délai remise des documents

Fin janvier 2022

Couverture

Carlos Brito, Natascha Ayer et DR

Nicole Sunier
Cours de Yoga
1054 Morrens
079 729 50 58 - info@yogartmonie.ch



yogartmonie.ch



Annette THEVENAZ
Chemin du Vieux Moulin 8
1054 Morrens
Places de Parc à votre disposition

INSTITUT DESIRE COSMETIQUE
Produits principalement Bio, Ecocert

Épilation - Soins du Visage
Teinture des Cils & Sourcils

Douce ambiance, pour un moment cocooning.

021 731 44 47
www.desirecosmetique.ch



MASSET

2D SOLUTIONS
IT SOLUTIONS
3D SOLUTIONS



MASSET SA
T: 0848 800 847
info@masset.ch
www.masset.ch

LAUSANNE
YVERDON
GENÈVE
SION

En Budron B7 - CP 327
Rue des Moulins 39
Pré-de-la-Fontaine 19
Avenue de la Gare 39

CH-1052 LE MONT-SUR-LAUSANNE
CH-1400 YVERDON-LES-BAINS
CH-1227 MEYRIN
CH-1950 SION

F: +41 21 651 07 78
F: +41 24 426 17 26
F: +41 22 783 17 12
F: +41 27 323 41 26

370 000 Vaudois font confiance à la BCV.

Lui aussi!



www.bcv.ch/particuliers



Éditorial

Chères lectrices, chers lecteurs de *La Feuille de l'Orme*,

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous en tant que syndique de notre village et au nom de toute la Municipalité. Avec mes collègues, nous aurons de nombreux défis à relever ces cinq prochaines années : nous espérons pouvoir faire enfin aboutir les projets initiés par nos prédécesseurs, même s'ils le seront sous une forme un peu différente qu'ils l'imaginaient. En effet, les contraintes qui nous sont imposées en matière d'infrastructures et les priorités que nous devons inmanquablement fixer font évoluer les programmes de législature !

À la lecture de cette édition d'hiver, vous en saurez déjà plus sur les intentions concrètes de la nouvelle équipe municipale qui aimerait faire de l'information à la population un axe fort de sa politique : hormis nos contributions à *La Feuille de l'Orme* et nos soirées d'information à la population sur les sujets brûlants, nous avons également mis sur pied une « Newsletter » régulière qui vous parvient par courrier électronique. Nous sommes bien entendu également disponibles pour discuter de vive voix des sujets qui vous préoccupent.

En tant qu'élus, notre souhait le plus cher pour Noël est que nous ayons à Morrens en 2026 :

- une nouvelle salle de gymnastique pour l'école et les sociétés locales ;

- des salles de classes et d'enseignement individualisé en nombre suffisant pour les enfants de notre village afin de limiter les transports ;
- une UAPE (unité d'accueil pour écoliers) définitive dans laquelle les élèves peuvent s'épanouir en dehors des heures d'école ;
- ...et un projet de réhabilitation pour notre salle villageoise qui finalement « rend bien service là où elle est » selon les dires de nombreux membres des sociétés locales et d'habitants de Morrens.

Ces infrastructures, qui feront de Morrens une commune moderne mais qui saura néanmoins garder son cachet et ses racines, auront indéniablement un coût. Nous devons tous fournir un effort au niveau de notre contribution aux impôts communaux pour réaliser ces investissements importants et en relativement peu de temps.

La Municipalité que vous avez élue est motivée et ne comptera pas ses heures de travail. Elle doit néanmoins pouvoir compter sur votre soutien pour voir aboutir ces projets et sortir des blocages politiques à répétition pour lesquels nous sommes connus loin à la ronde.

Que 2022 soit synonyme d'élan créateur, de dynamisme et de confiance en l'avenir !

Sandra Hulaas ■

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de Noël !

Lucien Laperrière, Didier Beuchat, Sandra Hulaas, Frédéric Staehli, Frédéric Gex



Informations municipales

Vœux de la Municipalité et horaire de fin d'année

Les autorités et le personnel communal vous souhaitent, ainsi qu'à vos familles, de bonnes fêtes de fin d'année et formulent leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année 2022! ■



Morrens honore son nonagénaire

D'ordinaire, une délégation de la Municipalité rencontre chaque jubilaire dans le cadre d'une petite manifestation organisée par sa famille. Or, cette année la Covid-19 ne lui a pas permis d'honorer cette tradition.

C'est l'occasion, pour notre autorité, de formuler félicitations, vœux de bonheur et de santé, au nom de la Municipalité. Ainsi, dans le courant de cette année M. Adrien Hefel, né le 2 janvier 1931, a eu 90 ans. Nous lui réitérons nos meilleurs vœux. ■

Calendrier des votations Prochaines échéances

Scrutin fédéral

- 13 février 2022
- 15 mai 2022
- 25 septembre 2022
- 27 novembre 2022



Élections cantonales

20 mars: élection au Grand Conseil
et 1^{er} tour de l'élection au Conseil d'État

10 avril: 2^e tour de l'élection au Conseil d'État

Ouverture du bureau de vote

Château, Salle des Commissions, 2^{ème} étage
Dimanche du scrutin de 9h00 à 10h00.

Les enveloppes de transmission peuvent être déposées dans la boîte aux lettres de l'administration jusqu'au dimanche du scrutin à 10h00. ■

Fermeture de l'administration

Le bureau communal sera fermé durant les fêtes de fin d'année du 23 décembre 2021 à 11 heures au 2 janvier 2022.
Réouverture du bureau le lundi 3 janvier 2022. ■

Rappel aux détenteurs d'adoucisseur d'eau

À la suite de l'abandon de sources polluées au chlorothalonil, l'eau que nous consommons provient essentiellement du Léman. C'est une eau douce contrairement à l'eau des sources qui est assez dure. L'eau du réseau de distribution est donc passée d'une dureté élevée (28°F) à une dureté faible (14°F). **Un réglage de l'adoucisseur peut s'avérer nécessaire avec la modification de la dureté.** Avec une dureté de 14°F, un traitement d'adoucissement de l'eau froide destinée à la consommation humaine n'est pas recommandé. De plus, une eau trop douce accélère la dissolution de la couche de calcaire formée par l'eau dure et davantage de particules de corrosion sont ainsi libérées et mises en suspension dans l'eau.

Déblaiement de la neige Stationnement des véhicules

Au seuil de la prochaine saison d'hiver, nous rappelons aux usagers quelques principes relatifs au déblaiement de la neige et au stationnement des véhicules.

Le déblaiement de la neige se fait en principe tôt le matin.

Les riverains veilleront à ne laisser en bordure de la voie publique aucun objet pouvant causer des dégâts ou gêner l'action des engins de déneigement (par exemple grosse pierre, piquets, etc.).

Par temps de neige, les propriétaires ou locataires d'immeubles bâtis en bordure de route sont tenus de dégager les trottoirs et les accès à leur propriété (immeubles, garages, etc.) même si la neige a été accumulée par les engins de déblaiement de collectivité publique.

Il est interdit de jeter la neige sur la voie publique après le passage des engins de déblaiement. Il est également interdit de déposer sur la voie publique la neige provenant des cours, jardins et autres espaces privés.

Nous rappelons aux automobilistes la teneur de l'article 43 alinéa 6 du Règlement général de police de la commune qui précise: « Les automobilistes ne laisseront pas leur voiture en stationnement sur le passage du chasse-neige. » La Municipalité décline toute responsabilité pour les dégâts qui pourraient être occasionnés à ces véhicules par les engins de déneigement, de salage ou par les amas de neige provoqués par le passage du chasse-neige. ■

Pacom (plan d'affectation communal)

Retour sur la séance d'information à la population
du 12 octobre 2021

Cette séance d'information a eu un franc succès avec la présence de quarante habitants de Morrens qui s'étaient inscrits.

MM. Yves Blanc et Samuel Pelli, du bureau d'ingénieurs-urbanistes Plarel SA à Lausanne auquel nous avons confié la réalisation de ce plan d'affectation, étaient à nos côtés pour présenter ce projet et répondre aux nombreuses questions de l'assistance.

Informations municipales

Pour les lecteurs de *La Feuille de l'Orme*, nous revenons sur les points essentiels sous forme simplifiée et sur quelques questions choisies qui nous ont été posées.

1. Quel est le but de ce plan d'affectation dans le cas de Morrens ?

Le plan d'affectation sert à dimensionner les zones à bâtir pour l'habitation selon les besoins définis pour les quinze prochaines années, soit jusqu'en 2036.

Suite à la mise en vigueur de la LAT (Loi fédérale sur l'aménagement du territoire) en 2014 et du Plan directeur cantonal en 2018, les communes vaudoises doivent se mettre en conformité des mesures cantonales.

2. Quelles sont les contraintes qui nous sont imposées ?

Pour Morrens qui est un village hors centre, la croissance annuelle de la population a été établie à 0,75 %. Si on considère le potentiel des droits à bâtir qui n'a pas encore été réalisé sur l'ensemble du territoire de la commune, on constate qu'il dépasse la croissance qui nous est accordée de nonante-cinq habitants. Ceci implique que les droits à bâtir doivent être réduits et que certaines parcelles seront dézonées pour répondre aux exigences cantonales.

3. Quelle est la situation actuelle ?

Consciente de ses responsabilités, la Municipalité de Morrens a publié un avis dans la FAO en septembre 2019 informant la population du projet de révision du Pacom. Depuis cette date, les demandes pour des nouvelles constructions ou des aménagements créant de la surface habitable supplémentaire sont bloquées. Seules sont autorisées des constructions de minime importance, les rénovations et transformations dans la limite des volumes existants ou la création de surfaces liées à des activités professionnelles.

4. Quel est le but et la durée de la zone réservée que nous avons mise à l'enquête le 29 octobre 2021 ?

La zone réservée gèle la constructibilité des zones à bâtir, ce qui est certes ennuyeux pour les propriétaires. Elle permet toutefois à la Municipalité de mener sereinement ses travaux de réalisation du Pacom sans devoir gérer au cas par cas les demandes de permis de construire.

La zone réservée assure surtout **l'égalité de traitement** entre les propriétaires et évite l'arbitraire. Elle est **temporaire** : la loi prévoit une durée initiale de cinq ans, prolongeable à huit ans, mais notre but est de travailler vite pour limiter autant que possible cette entrave aux propriétaires fonciers. Selon notre mandataire Parel SA, ce projet pourrait être finalisé dans un délai de deux ans.

5. Que se passe-t-il à l'issue du processus ?

Après la finalisation du Pacom, les propriétaires retrouvent leurs droits selon ce qui aura été défini. La situation ne sera pas plus défavorable que maintenant : ce plan sera également l'occasion de réviser certains coefficients liés à l'utilisation du sol, ou des distances aux limites afin de permettre une densification progressive dans certaines zones. Dans ce sens, elle augmenterait de manière évidente le potentiel et l'attractivité de ces parcelles.

6. Une modification à la baisse des coefficients d'utilisation ou d'occupation du sol est-elle possible pour résorber le surdimensionnement et éviter cette procédure ?

Non, cela n'est pas autorisé par le Canton.

7. Les droits à bâtir qui auront été réduits peuvent-ils être récupérés à l'horizon 2036 ?

Il n'y a aucune garantie pour cela, surtout pour un terrain qui aurait été converti en surface d'assolement (agricole).

8. Quels seront à priori les terrains touchés par une réduction des droits à bâtir ?

Le premier principe est d'éviter l'expansion, ce qui implique que les parcelles en frange de la commune et limitrophes à des zones de verdure ou agricoles seront touchées en premier.

Le deuxième principe consiste à densifier à l'intérieur d'un territoire déjà bâti.

Il pourrait rester un solde de droits à bâtir incompressible qui serait accepté par le Canton à l'issue du redimensionnement.

9. Que se passe-t-il si la Commune refuse de procéder à la révision de son plan d'affectation ?

Le Canton pourrait nous imposer une zone réservée ou refuser toute construction à caractère d'utilité publique, par exemple, pour nous forcer à nous exécuter. En tout état de cause, il faudrait le cas échéant mener une procédure devant les instances administratives, éventuellement jusqu'au Tribunal fédéral.

Votre Municipalité considère que cela n'est pas une option et que le fait de surseoir à nos obligations ne rend pas la situation plus favorable. En effet, cela ne ferait qu'accroître le surdimensionnement avec le risque supplémentaire que la croissance qui nous est accordée par le Canton soit encore réduite par un changement législatif.

Des informations plus détaillées et techniques sont consultables dans la présentation faite par le bureau Parel SA sur notre site internet, ou sur demande particulière adressée à notre municipal en charge de ce dossier, M. Lucien Laperrière.

Sandra Hulaas, syndique / 20.10.2021 ■

Informations municipales

Commission municipale des jeunes

Chers jeunes de Morrens,

La Municipalité de Morrens, désireuse de connaître l'avis et les préoccupations de la nouvelle génération au sujet de la Commune, a décidé de mettre en place une commission municipale des jeunes.

Vous avez peut-être déjà entendu parler du Parlement des jeunes dans différents cantons et à moindre échelle, nous avons pris la décision de vous donner la parole pour les affaires communales. Cette commission composée de plusieurs jeunes de 15 à 22 ans se rencontrerait plusieurs fois par année, seule ou accompagnée d'un Municipal, pour nous transmettre les attentes et les interrogations de votre génération. Les sujets que vous apporterez seront, par la suite, traités par les instances communales.

Ne connaissant pas l'intérêt que les jeunes pourraient prêter à cette commission, le nombre de places et le mode de sélection n'a pas encore été défini.

En cas d'intérêt de votre part, merci de nous communiquer par mail à : greffe@morrens.ch vos coordonnées. Une petite présentation de vos passions, motivations et occupations actuelles serait la bienvenue.

Impatiente de pouvoir lire vos courriels, recevez, chers jeunes de Morrens, nos meilleures salutations. ■

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique
Sandra Hulaas

La secrétaire
Valérie Zumbrunnen Villars

Déchetterie de Cugy

La déchetterie de Cugy a passé à l'horaire d'hiver dès le 1^{er} décembre 2021 et ce jusqu'au 28 février 2022.

Lundi: Fermé

Mardi: 14h00 - 19h00

Mercredi: 09h00 - 11h30 / 16h00 - 19h00

Judi: 17h00 - 19h00

Vendredi: 09h00 - 11h30 / 16h00 - 19h00

Samedi non-stop: 09h00 - 16h00

Horaire durant les fêtes de fin d'année

Vendredi 24 décembre 2021: 08h00 - 12h00

Samedi 25 décembre 2021: Fermé

Vendredi 31 décembre 2021: 08h00 - 12h00

Samedi 1^{er} janvier 2022: Fermé

Information importante :

Les papiers d'emballage cadeaux ne doivent pas être déposés avec le papier ordinaire. Ils sont à éliminer dans votre sac à ordures ménagères ou dans la benne plastique de la déchetterie. ■

Actualités

Mobilité

© Texte : Jimmy Inghoffer

Transports publics nocturnes: de nouvelles possibilités

Sous le sapin de Noël cette année, le fort développement des transports publics dès le 12 décembre à Morrens, avec comme mesure phare la circulation de la ligne 54 chaque demi-heure et dans chaque direction tous les jours de l'année entre 6 h et 21 h 15 environ.

Une autre nouveauté sera également fortement appréciée des voyageurs: le développement des transports publics de nuit. Le service Pyjama en service depuis une trentaine d'années cédera sa place à un nouveau concept de réseau nocturne de transports publics composé de parcours et d'horaires fixes et surtout la possibilité de monter et de descendre à chaque arrêt desservi – le tout sans supplément sur le prix du billet ! Ce réseau nocturne, qui couvre Morrens, bénéficiera à toute l'agglomération.

De Morrens à Lausanne sans transbordement les nuits du week-end: mode d'emploi

C'est du côté de la ligne 60 qui relie Lausanne à Froideville via Cugy et Bottens qu'il faut tourner le regard. Les nuits du week-end, dès le 17 décembre 2021, cette ligne desservira Morrens et sera également prolongée jusqu'à la gare de Lausanne.

Il sera ainsi possible de monter ou descendre du bus 60 à l'arrêt « Morrens VD, Grande Salle ». Quatre passages par nuit seront assurés, deux dans chaque direction.

La mobilité: de 7 à 77 ans !

Si à une époque, les transports publics de nuit étaient essentiellement associés aux fêtards, ce n'est clairement plus le cas aujourd'hui. La mobilité de nuit concerne potentiellement tout le monde. Les bonnes raisons de partir tôt et de rentrer tard sont nombreuses et les exemples infinis: partir randonner à l'aurore pour profiter des premiers rayons du soleil ou encore rentrer d'excursion avec le dernier train à Lausanne.

Actualités

Voici quelques exemples concrets rendus possibles pour les habitants de Morrens grâce à ce nouveau réseau.

Vendredi soir : des invité-e-s rentrent à leur domicile à Epalinges après une soirée à Morrens ?

C'est possible ! En prenant le 60 à « Morrens, Grande Salle » à 3 h 03. Transbordement dans le bus N3 à « Lausanne, Riponne - M. Béjart » à 3 h 36 en direction d'Epalinges.

Une soirée au théâtre et un dernier verre à Lausanne le samedi soir ?

La question de savoir qui conduit pour rentrer ne se pose plus : c'est le chauffeur du bus ! Départ du centre-ville de Lausanne, par exemple « Lausanne, Chauderon » à 1 h 37 et arrivée à « Morrens, Grande Salle » à 2 h 01, soit en à peine quelques minutes.

Lorsque la soirée se prolonge, la même chose est possible deux heures plus tard. Départ vers 3 h 30 du centre de Lausanne et arrivée à Morrens à 4 h 01.

Prendre un avion tôt le dimanche matin ?

Les premiers avions décollent de Cointrin vers 6 h du matin. Départ à 3 h 03 de « Morrens VD, Grande Salle » avec le bus 60 et arrivée à 3 h 30 à « Lausanne-Gare ». Départ à 3 h 51 en train de Lausanne pour arriver à 4 h 56 à « Genève-Aéroport ». Just on time pour décoller avec les premiers vols !

Pour découvrir les plans, les offres exhaustives et les possibilités ainsi que pour planifier vos déplacements, rendez-vous sur les canaux de communication officiels des entreprises de transports publics.

Dès décembre 2021, nos déplacements seront bien plus faciles ! ■

Source : projet-horaire.ch – À titre indicatif –
Horaire valable dès le 17 décembre 2021.
Valable les nuits du vendredi au samedi,
du samedi au dimanche et à Nouvel-An.

Ligne de bus 60 de Froideville à Lausanne via Morrens		
Froideville, Laiterie	● 02 50	● 04 50
Froideville, croisée	● 02 51	● 04 51
Froideville, village	● 02 52	● 04 52
Bottens, La Rustéraz	● 02 53	● 04 53
Bottens, croisée	● 02 56	● 04 56
Bretigny-sur-Morrens, croisée	● 02 59	● 04 59
Cugy VD, Le Moulin	● 03 01	● 05 01
Morrens VD, Grande Salle	● 03 03	● 05 03
Cugy VD, Grillon	● 03 05	● 05 05
Cugy VD, village	● 03 06	● 05 06
Cugy VD, poste	● 03 07	● 05 07
Cugy VD, Cavenette	● 03 08	● 05 08
Le Mont-sur-Lausanne, Budron	● 03 09	● 05 09
Le Mont-sur-Lausanne, Fougères	● 03 10	● 05 10
Le Mont-sur-Lausanne, Etavez	● 03 11	● 05 11
Le Mont-s.-Laus., Grand-Mont	● 03 13	● 05 13
Le Mont-s.-Laus., Coppez-Poste	● 03 14	● 05 14
Lausanne, Bellevaux	● 03 18	● 05 18
Lausanne, Riponne-M. Béjart	● 03 22	● 05 22
Lausanne, Chauderon	● 03 24	● 05 24
Lausanne, gare	● 03 30	● 05 30

Lausanne, gare	● 01 35	● 03 35
Lausanne, Chauderon	● 01 37	● 03 37
Lausanne, Riponne-M. Béjart	● 01 38	● 03 38
Lausanne, Tunnel	● 01 40	● 03 40
Lausanne, Bellevaux	● 01 45	● 03 45
Le Mont-s.-Laus., Coppez-Poste	● 01 49	● 03 49
Le Mont-s.-Laus., Grand-Mont	● 01 51	● 03 51
Le Mont-sur-Lausanne, Etavez	● 01 52	● 03 52
Le Mont-sur-Lausanne, Fougères	● 01 53	● 03 53
Le Mont-sur-Lausanne, Budron	● 01 54	● 03 54
Cugy VD, Cavenette	● 01 55	● 03 55
Cugy VD, poste	● 01 56	● 03 56
Cugy VD, village	● 01 58	● 03 58
Cugy VD, Grillon	● 01 59	● 03 59
Morrens VD, Grande Salle	● 02 01	● 04 01
Cugy VD, Le Moulin	● 02 03	● 04 03
Bretigny-sur-Morrens, croisée	● 02 05	● 04 05
Bottens, croisée	● 02 08	● 04 08
Bottens, La Rustéraz	● 02 10	● 04 10
Froideville, village	● 02 12	● 04 12
Froideville, croisée	● 02 13	● 04 13
Froideville, Laiterie	● 02 17	● 04 17



La ligne 60 utilise les mêmes arrêts que la ligne 54

D^r Catherine Wyss-Bovay la passation en douceur

© Texte : Carlos Brito - Photo : DR



Depuis plusieurs années, la Doctoresse Catherine Wyss exerce sa profession dans le Cabinet médical de Cugy. L'heure de la retraite ayant sonné (et la reprise étant assurée par la doctoresse Stéphanie Koehli Ribeiro), l'opportunité se présente de jouer aux questions-réponses sur son métier et son parcours.

Depuis quand êtes-vous installée à Morrens ?

Quand avez-vous ouvert votre cabinet à Cugy ?

Je suis domiciliée à Morrens depuis 1989 (au début dans l'appartement qui sert de locaux au journal de *La Feuille de l'Orme!*). Je devrais parler d'un retour dans la région puisque j'ai passé ma jeunesse à Cugy et mon mari à Morrens.

J'ai rejoint en 1992 la Doctoresse Marie-Louise Ogay qui avait ouvert son cabinet une dizaine d'années auparavant, transformant un cabinet individuel en cabinet de groupe. Devant la surcharge de travail, nous avons cherché de nouveaux associés en 2008, et avons pu accueillir les Docteurs Jaunin et de Torrenté de la Jarra, suite à des travaux d'agrandissement entre 2008 et 2009. Le Cabinet médical de Cugy en tant que tel existe depuis avril 2009. Au départ de la Doctoresse Ogay, le D^r Huynh-Ba est venu compléter l'équipe.

Une chose que la crise du Covid-19 vous a apprise ?

Le Covid m'a surtout appris l'adaptation. Les connaissances évoluent sans cesse, les moyens d'y faire face aussi. Cette maladie nous a rendus conscients de vivre tous sur la même planète, et qu'en temps de crise nous sommes capables de changements.

Votre recette pour résister dans les moments de crise ?

Il m'est difficile d'expliquer ma résistance au stress. Je commence par prendre un peu de recul. Mes promenades en forêt me ressourcent.

Un remède contre les théories du complot ?

J'ai une formation scientifique, et je sais qu'il faut éviter d'adhérer à une théorie juste parce qu'elle nous plairait. Comme médecin, j'ai appris qu'il n'y a pas de science exacte, et que l'on doit apprendre à vivre avec des incertitudes. Aussi je me méfie des gens qui s'expriment avec trop d'assurance. Garder un esprit critique me semble le meilleur remède.

Vos bons plans pour la suite ?

Je vais faire plus de jardinage, plus de promenades, plus de voyages avec notre Renault trafic aménagé pour faire du camping non sauvage. Je vais faire de la mosaïque.

Et je vais m'impliquer dans le mouvement *Doctors for Extinction Rebellion* (doctors-4-XR), une association active au niveau du climat; car trouver des nouveaux remèdes contre le cancer c'est bien, mais laisser une terre invivable à nos enfants m'est inimaginable. Les rapports du GIEC doivent être criés haut et fort, et nos gouvernements doivent montrer l'exemple, même si c'est financièrement difficile.

La parole à la relève, la Doctoresse Stéphanie Koehli Ribeiro

Quel a été votre parcours pour devenir médecin ?

J'ai effectué mes études obligatoires et postobligatoires en Valais à Sion. Ce canton n'ayant pas d'université, je suis donc partie accomplir mes études de médecine à Lausanne, dont je garde de très bons souvenirs : après une première année passée au bord du lac à étudier les sciences fondamentales, la deuxième année, regroupant la physiologie du corps humain, s'effectue au Bugnon, juste au-dessous du CHUV, dont nous accédons aux auditoriums dès la troisième année pour apprendre les pathologies, puis comment progressivement essayer de les traiter, les soigner ou les prévenir. La rencontre avec le patient se fait de manière progressive, avant de complètement s'immerger dans le métier dès la sixième année.

Après l'obtention de mon diplôme de médecin en 2012, j'ai exercé dans plusieurs hôpitaux de la région : Nyon, Morges et notamment plusieurs années comme cheffe de clinique universitaire dans le service de médecine interne du CHUV de Lausanne, où j'ai exercé encore à temps partiel, jusqu'à fin novembre.

Pourquoi avoir choisi la médecine générale ?

Le choix de la médecine interne-générale s'est fait comme une évidence pour moi. Cette discipline a l'avantage d'allier le lien particulier que l'on partage avec nos patients, l'intérêt d'une matière vaste permettant au médecin de s'intéresser à de nombreux domaines et aux développements constants.

Comment appréhendez-vous votre activité médicale ?

La médecine générale évolue rapidement et le médecin prend en charge des problématiques médicales et sociales de plus en plus complexes. Dans ce contexte, la possibilité d'évoluer dans des cabinets de groupe permet d'enrichir la qualité des soins prodigués à nos patients à travers les échanges parfois interdisciplinaires. Dans ce même sens, l'arrivée du dossier électronique du patient (dossier partagé entre l'hôpital et les cabinets), pourrait bien améliorer la prise en charge des patients.

Pour ma part, après presque dix ans passés avec beaucoup de plaisir en hospitalier dont plusieurs années à encadrer les médecins assistants en formation, il est venu le temps de m'installer. Je me réjouis de relever ce nouveau défi après de mes collègues du Cabinet médical de Cugy. ■

Actualités

Le Marché de P'tilou, une piste à suivre pour des repas de fête équilibrés

© Texte et photos : Carlos Brito

Les fêtes approchent. Prêts pour le repas de Noël? Voici nos idées pour un réveillon traditionnel ou original.

Se retrouver en famille est une chose; satisfaire les envies et besoins de chacun, une autre paire de manches. Pas de panique, Rachel Borgeaud propose ses astuces pour optimiser vos agapes!

Compte tenu de l'annulation du traditionnel marché de Noël de Morrens, beaucoup verront comme une heureuse alternative la tenue d'un marché à la ferme, dispensateur de produits du terroir: Le Marché de P'tilou, jouxtant le Château et inspirateur de menus-santé.

Quels sont les produits les plus porteurs en cette période? Peut-on les commander en ligne et se les faire livrer?

Nos produits ne sont disponibles qu'en magasin. Pour des raisons de logistique et de temps, nous ne pouvons honorer ni les commandes téléphoniques, ni les livraisons. En revanche, nous invitons volontiers la population à nous contacter à des heures ouvrables (du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h) pour prendre rendez-vous. Les produits mis en avant au Marché de P'tilou durant la période des fêtes sont identiques à ceux du reste de l'année. Nous vendons des pâtes artisanales sèches et fraîches (selon œufs disponibles). Celles-ci sont confectionnées par nos soins et avec nos propres farines. Il y a des lentilles vertes, nos huiles de colza et de tournesol, notre viande de bœuf détaillée et congelée en morceaux. Nous avons aussi des sirops faits maison (produit saisonnier). Nous proposons également des courgettes au curry, merveilleux accompagnement d'une raclette. Ajoutez nos partenariats pour les glaces et autres produits laitiers sur commande (notamment de chèvre et de vache), le miel ou le popcorn. Certains produits sont vendus en vrac pour encourager la responsabilité écologique. Tous les produits proposés sont disponibles dans la limite des stocks.

Les enfants sont inévitablement au centre des fêtes de Noël. Quelles sont les gâteries dont ils ne sauraient se passer?

Glaces et popcorn, justement, et selon les disponibilités: des figurines en massepain. Nos nombreuses variétés de pâtes alimentaires colorées sont ludiques et très saines, à base de betteraves rouges ou ail et persil. Les variétés à la tomate mettent de la couleur dans les assiettes.

Quels sont les nouveaux produits pour 2022?

Prochainement, nous allons tirer profit de notre farine d'épeautre qui possède un gluten différent et mieux toléré par les personnes sensibles. Nous aurons également recours à nos lentilles vertes, noires ou brunes. Avec elles, nous souhaitons essayer de fabriquer de la farine et même faire des essais de création de pâtes qui sortent de l'ordinaire. Ou encore à la semoule de blé dur en fonction de la disponibilité céréalière pour la récolte 2022. Ces produits sont notre signature, et la clientèle en est généralement friande.

Une recette festive avec plusieurs de vos produits comme ingrédients?

Les pâtes que nous proposons sont un délice, accompagnées d'un filet de crème ou d'huile de colza/tournesol, avec du gros sel et un peu de ciboulette. C'est sain et vite préparé.

Alors... à table, et que la fête commence! ■



	Le Marché de P'tilou	Horaires d'ouverture
	Famille Borgeaud	Lundi : 10h00 - 11h30
	Route d'Echallens 2A	Mercredi : 18h30 - 20h00
	1054 Morrens	Samedi : 9h30 - 11h00
	+41 79 778 00 01	Ou sur Rendez-vous

Steve Meyer, à la découverte du métier de restaurateur

© Texte et photos : Carlos Brito

Lieu incontournable situé dans le centre historique de Morrens, le restaurant Major Davel est aujourd'hui géré par Steve Meyer et son épouse Marie. D'origine française, le couple nous parle de leur relation basée sur l'échange avec la clientèle. La recherche d'amélioration continue permet de créer des recettes en osmose avec les envies de chacun.

Découvrez le restaurateur qui s'attèle à booster le métier et à rendre attractif son établissement sur fond de crise sanitaire.

Quelle formation avez-vous suivie pour devenir restaurateur ?

Ma femme et moi avons obtenu le BTH (Bac Technologique Hôtellerie) à l'école de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) après trois ans de formation. Marie a eu pendant cette période deux diplômes de cuisine supplémentaires (CAP et BEP). Pour ma part, J'ai continué à Tain-l'Hermitage (Drôme) avec un diplôme mention complémentaire sommellerie pour parfaire ma connaissance dans les vins en une année pendant que ma femme était déjà aux fourneaux.

Quelles sont les qualités du restaurateur ?

Je dirais... rigueur en premier lieu comme dans beaucoup de métiers ! La qualité réside aussi dans le fait de savoir utiliser les outils que l'on a, ce qui permet de mieux satisfaire sa clientèle.



Dans le contexte actuel de crise sanitaire, pouvez-vous nous décrire une journée type ?

Actuellement, nous avons repris avec presque normalité, excepté que les moments de travail sont encore plus à géométrie variable qu'avant. Nous avons nos habitudes depuis presque douze ans d'exploitation, d'une certaine régularité des saisons, de début de semaine, de week-end, de fin de mois... Aujourd'hui, nous ne savons pas sur quel pied danser et travaillons plus au jour le jour.

Quel menu prépare le Major Davel pour les fêtes ?

Cette année, nous avons décidé de profiter de nos enfants et nous serons exceptionnellement fermés pendant cette période.

Gastrosuisse, la faitière de la restauration, recommande la vaccination à ses membres.

Êtes-vous vacciné vous-mêmes ? Vos employés sont-ils également vaccinés ? (le cas échéant, qu'en est-il de ceux qui n'ont pas voulu être vaccinés ?)

Nous sommes tous les deux vaccinés juste par logique. Nous ne portons pas de jugement envers ces décisions et il me semble inadéquats d'obliger nos collaborateurs à en faire de même. Ils restent ainsi libres de leur choix et peuvent travailler selon un protocole sanitaire adapté le cas échéant.

Regard historique, comment s'est déroulée votre activité depuis le premier confinement ?

Qu'avez-vous perdu en nombre de couverts et quelles aides avez-vous reçues ?

La grande différence de l'emporter a été l'organisation à laquelle il a fallu s'adapter surtout au niveau de la communication (réseaux sociaux) pour diffuser nos plats du jour et différents événements (Fête des mères, Saint-Valentin, Pâques, réveillon...) auxquels nous étions peu habitués. Les journées ont été différentes tout au long de cette crise, les nombreuses reprises, fermetures, adaptation des repas sur place et à l'emporter (scan, masque, distances, Pass Covid, terrasse ouverte et pas l'intérieur...)

Nous avons eu énormément de travail pendant la première phase du confinement grâce aux soutiens des clients et de certaines personnes du village. Bien sûr cela n'a pas été l'équivalent d'une période normale, mais le combiné des aides apportées (paperasses fastidieuses malgré tout) et du travail fourni, nous sommes assez fiers d'avoir passé cette épreuve sans trop de casse.

Nous pouvons souligner qu'au fil du temps pour cette période, les phases d'ouverture et de fermeture ont accentué une certaine lassitude et aussi permis d'avoir d'autres habitudes de la clientèle.

Pour nous, il était temps que nous puissions rouvrir et revenir vers une vie « normale », cela veut dire également retrouver le lien social qu'apporte un restaurant. ■

Interview

Jérôme Cardona, interview point banque

© Texte : Carlos Brito - Photo : DR

Le 4 juin dernier, les sociétaires des Banques Raiffeisen d'Assens et Talent-Menthue ont décidé d'unir leur destin sous la raison sociale

«Banque Raiffeisen d'Assens-Talent», avec Assens pour siège. Nouvel habitant à Morrens, fraîchement élu conseiller communal lors des élections du 7 mars – et membre de la Commission de gestion le 9 du même mois – Jérôme Cardona y travaille comme responsable du conseil à la clientèle entreprises. Faisons connaissance !

Né à Sierre en 1979, Jérôme Cardona y suit son cursus. Obtention en 1998 d'un diplôme commercial à l'École supérieure de commerce de Sierre. Il travaille en qualité d'aide-éducateur spécialisé dans différents camps d'été et hiver, puis effectue son école de recrues comme fusilier territorial à Colombier/NE.

Après avoir réussi les examens d'entrée pour l'école d'éducateur spécialisé à Sion, il doit encore les valider par un stage de six mois en entreprise. Une nouvelle expérience se profile à La Mobilière, à Lausanne, de 1999 à 2002. Jérôme Cardona se sent si bien dans la région qu'il ne réintègre pas le Valais.

Nouveau défi: la Caisse d'Épargne de Nyon (2002 à 2005) où il se familiarise avec le domaine bancaire. En 2005, il est engagé à la Banque Raiffeisen d'Assens. Echelons rapidement gravis, il se retrouve fondé de pouvoir en tant que responsable du conseil à la clientèle. En 2019, il obtient la certification SAQ auprès de Kalaidos (validation du titre de conseiller clientèle individuelle.)

En 2021, la fusion des Banques Raiffeisen d'Assens et Raiffeisen Talent-Menthue donne un nouvel élan à sa carrière de par sa nomination en tant que responsable du conseil à la clientèle entreprises (la région comporte en effet un grand nombre d'entreprises et de défis à relever). Notre financier est chargé de promouvoir ce segment de clientèle et de l'optimiser. Pour parfaire ses connaissances, il suit actuellement un CAS/HES en corporate banking. En quoi son expertise pourrait-elle être utile aux jeunes entrepreneurs de la région ?

Vous êtes nouveau à Morrens. Vos premières impressions de notre commune et de ses habitants ?

Je suis propriétaire depuis bientôt une année. Quand je descendais la route de Cheseaux, j'étais toujours émerveillé par ces vues magnifiques. Un tableau naturel qui change perpétuellement. La faune sauvage y a sa place, on peut croiser une biche ou un renard... mais aussi avoir à batailler avec les fouines ou les taupes ! Je suis ravi d'avoir posé mes valises dans ce village campagnard proche de la ville. Les balades sont agréables, et pour un adepte du VTT, c'est un vrai terrain de jeu. La jeune génération côtoie harmonieusement les aînés.

Pourquoi vous êtes-vous présenté comme candidat au Conseil communal ?

Je souhaitais m'investir dans la Commune de Morrens et je pense qu'il y a des défis à réaliser.



Élu, vous avez intégré la Commission de gestion. En quoi votre profession vous sera-t-elle utile ?

La commission de gestion me permettra de prendre part à des discussions, des stratégies et avoir une vision plus large sur le long terme. Mon expérience et la mise à jour de mes connaissances me permettront peut-être d'avoir une longueur d'avance pour trouver des solutions dans l'esprit villageois, en prêtant une oreille attentive aux doléances des habitants.

Votre priorité sera de renforcer encore la proximité physique et digitale avec votre clientèle, de lui offrir des conseils et solutions bancaires répondant à ses attentes. Quel avantage dans la fusion évoquée plus haut pour un jeune entrepreneur qui veut créer sa PME à Morrens... et pour celui qui la développe déjà ?

Tout d'abord et pour précision, Morrens ne se situe pas dans notre rayon d'activités. En effet, les Banques Raiffeisen sont des entités juridiquement indépendantes, et Morrens fait partie de la Banque Raiffeisen voisine. Mon rôle est d'amener des solutions à nos entrepreneurs, PME, entreprises, de la création de la société jusqu'à sa transmission. Mes expériences passées me permettent de conseiller tant au niveau du multibanking, prévoyance, financement, que des produits financiers sur mesure respectant les critères éthiques, écologiques et sociaux. Remarque : les taux d'intérêts actuellement négatifs sont évidemment au cœur des discussions.

À qui les aînés soucieux de leur patrimoine, biens immobiliers, planification financière ou prévoyance doivent-ils s'adresser : à la « Banque Raiffeisen d'Assens-Talent » ? Directement à vous-même ?

Nous avons des spécialistes dans tous les domaines et formons la génération future. Nous organisons des événements avec nos clients dans nos locaux sur l'utilisation d'un e-banking, nos prestations et produits divers, nos nouveautés, la digitalisation. Des manifestations sur des thèmes spécifiques tels que la planification de sa retraite, la succession ou le mandat pour cause d'incapacité seront bientôt organisés dans nos futurs locaux.

La Raiffeisen est une banque de proximité. La Banque Raiffeisen d'Assens-Talent semble parée à faire face aux défis à venir. Elle dit vouloir assurer durablement la continuité de ses engagements locaux dans le respect des valeurs coopératives. Comment nos lecteurs de Morrens doivent-ils le comprendre ?

La Raiffeisen est bien intégrée dans la région de par son réseau d'agences, bancomats, mais également au travers du sponsoring de sociétés locales. Le futur siège de la banque Raiffeisen d'Assens-Talent se veut avant tout un lieu de vie convivial. Nous connaissons notre clientèle et pouvons trouver des solutions adaptées à chaque étape ou projet de vie.

Mon objectif pour 2022 est de réussir ma formation CAS/HES en corporate banking, tandis que se poursuit la construction du nouveau siège. Son inauguration est prévue à l'horizon de l'été 2022.

En conclusion, peut-on dire que la Raiffeisen d'Assens-Talent se positionne en tant que « banque des entrepreneurs » ?

Raiffeisen, de manière globale, est un établissement multiservices, proche de sa clientèle et de ses valeurs. Il n'y a pas de petit client. Sa force régionale permet de connaître le tissu local et ses acteurs. De nouvelles banques digitales font leur apparition, ce qui à mon sens fait perdre complètement le rapport humain. Nous sommes la banque des entrepreneurs, oui, mais pas seulement. Ouvrons la voie... ■

Janine Panchaud, éclairage sur une vie en cohérence avec des valeurs humanistes

© Texte et photos : Carlos Brito



Janine Panchaud a été témoin d'importants mouvements et courants qui ont transformé le canton de Vaud au siècle dernier. Éluë à deux reprises syndique de Morrens, elle dévoile ici quelques aspects d'une trajectoire inscrite dans un contexte à la fois historique, géographique, social et intellectuel.

Vous avez été présidente du Parti libéral vaudois (PLV) de 1986 à 1990. Vous avez côtoyé quotidiennement plusieurs personnalités qui sont encore sur le devant de la scène. En quoi vous ont-elles marquée ?

Vu mon grand âge, les personnalités encore actives qui m'auraient marquées ne sont hélas, pour la majorité, plus de ce monde... Je suis très reconnaissante du soutien et des conseils de feu Claude Bonnard et surtout de feu Jean-François Leuba (père de Philippe), tous deux conseillers d'Etat puis conseillers nationaux. Ils m'ont notamment inculqué un certain esprit de synthèse et de rigueur, le souci de l'anticipation et, par-dessus tout, humanisme et bienveillance. Je songe également à Françoise Champoud (municipale des écoles à Lausanne) mais aussi à mon amie Suzette Sandoz qui m'époustoufle toujours par sa vivacité d'esprit, son humour et ses prises de position courageuses.

Parlez-nous de votre passage par le Grand Conseil ! Quels sujets vous ont le plus intéressée ? Quelles décisions prises ont pu marquer le destin des Vaudois, à ce jour ?

L'intérêt d'un Parlement cantonal réside dans l'immense variété des sujets à traiter. C'est cela qui fait son charme et que j'ai tellement apprécié. Plus particulièrement – et compte tenu de mes « compétences » personnelles – les relations entre le canton et les communes ainsi que l'évolution des structures et programmes scolaires. Quant aux décisions prises à mon époque et qui influencent aujourd'hui encore les Vaudois, il y en a certainement encore beaucoup comme les crédits routiers, le redressement des finances cantonales (au détriment – hélas – des communes, par exemple). Mais je relève essentiellement la recapitalisation de la BCV et surtout le retour des notes à l'école.

Municipale de 1985 à 2001, vous avez été syndique de Morrens pendant deux législatures : 1994-1997 et 1998-2001. Vous vouliez qu'on vous appelle Madame le syndic. Pour quelle raison ?

J'ai ainsi préféré la fonction au genre ! Cependant, sous ma signature, mon prénom figurait en entier...

En quoi votre expérience politique précédente vous avait-elle servi pour conduire à deux reprises le collège municipal ?

La présidence du PLV m'a appris à écouter et ensuite à gérer une série d'egos masculins au demeurant très intelligents et très courtois ! J'ai le sentiment que tout cela s'est fait assez naturellement même si, parfois, le ton montait...

Au sein de la Municipalité, en revanche, l'amitié a toujours prévalu sur d'éventuels egos masculins... et c'est toute la différence. C'est dire si le mot « conduire » est exagéré ! L'équipe mise en place avec Jean-Daniel Chamot, Michel Crisinel, Eric Grüter et Jean-Paul Raemy (sans oublier Christiane Kalbfuss, la boursière et le secrétaire Francis Nobs) a été MA « dream team » ! Nous avons toujours pris nos décisions en concertation amicale et solidaire. Quant à la simultanéité entre la députation et la syndication, elle m'a permis parfois d'avoir des informations et explications en direct utiles pour la commune, une compréhension élargie des rapports entre le canton et ma commune sans avoir « le nez sur le guidon » !

Notre système de démocratie directe peut souvent ralentir considérablement l'avancement des projets.

Quels ont été les projets aboutis dont les Morrennaises et Morrennais profitent encore aujourd'hui ?

Vos plus grands regrets ?

Le travail d'une Municipalité est fait d'une multitude d'actions modestes, inconnues du public et qui ne font pas la une de la presse. Elles sont néanmoins indispensables à la bonne gestion d'une communauté. Je pense par exemple à la réfection des routes, la délivrance des permis de construire, l'entretien des canalisations ainsi que celui de nos forêts (municipale, j'ai mis en place les soins aux vénérables chênes de la place de l'Orme). Impossible donc de tout énumérer. Je citerai cependant la mise en séparatif de nos eaux claires et usées, ainsi que la mise en pression de l'eau potable, sous la houlette notamment de Jean-Daniel Chamot, alors municipal. Ce n'était pas très « glamour » mais combien nécessaire. Plus sympathique, la création de sentiers pédestres dans nos forêts grâce aux programmes d'occupation pour les chômeurs, sans oublier notre petit train sur la place de l'Orme (Eric Grüter). L'amorce de transports publics, intensifiés aujourd'hui, a été réalisée à cette époque (Michel Crisinel) ainsi que la mise en place progressive de l'éclairage public (Jean-Paul Raemy). Nous avons aussi finalisé la réfection du Château sous la ferme – et parfois difficile – direction du Service cantonal des monuments historiques. Un de mes regrets est de n'avoir jamais pu aboutir à la réfection complète du Château en aménageant ses magnifiques combles.

Le plus grand regret reste bien sûr l'échec d'un projet qui aurait peut-être permis une meilleure circulation au centre du village. Face au réalisme et au travail acharné de la Municipalité et du Conseil communal, un référendum initié par quelques beaux parleurs a malheureusement abouti et réduit à néant l'espoir d'un trafic mieux maîtrisé à travers Morrens.

Rétrovisueur

La parité est-elle vraiment l'objectif à atteindre ?
À mon sens la compétence prime sur le genre.

À l'évidence, les femmes sont toujours plus nombreuses dans la vie publique. Mais loin des projecteurs, il y a encore du chemin à faire jusqu'à la parité.

Comment motiver les plus jeunes – hommes et femmes – à s'engager ?

La parité est-elle vraiment l'objectif à atteindre ? À mon sens la compétence prime sur le genre. Par ailleurs la composition actuelle de notre Conseil d'Etat prouve que l'objectif serait plus qu'atteint.

Pour ma part, il est plus important de mieux encourager la jeune génération, quel que soit son genre, à s'engager pour la société. Par exemple l'instruction civique dispensée actuellement dans nos écoles devrait être à même de mieux susciter l'envie d'être actif au service d'une collectivité publique. Pour ma part, cela a joué un rôle déterminant.

Il m'apparaît que la société d'aujourd'hui est plus égoïste et plus avide de temps libre. Le bénévolat n'a plus la cote.

Vous avez repris la rédaction de *La Feuille de l'Orme* en septembre 1988 (N° 33, nouvelle formule).

Pourquoi ? Que vous a apporté cette expérience ?

En quoi ce projet était-il novateur ?

C'est Jean-Pierre Maillard (que personne n'a oublié, tant ce citoyen a été actif dans notre commune) qui avait initié ce mode d'information, à un moment où Morrens commençait à grandir. C'était à mon avis une façon intelligente de créer une cohésion villageoise. Il était assez naturel que la Municipalité de l'époque (Jean-Jacques Chervet, syndic) reprenne le « bébé » ! J'ai assumé avec plaisir ce nouveau job (avec l'aide de Simone Félix et Norbert Isoz, notamment) mais j'ai vite réalisé que je n'avais pas l'instinct de journaliste.

Votre historique à Morrens : date d'arrivée, rôles développés dans les associations locales.

Qu'est-ce qui vous a encouragé à rester ?

Nous sommes arrivés à Morrens en 1972, mon mari, ma fille et moi (avec mon fils à naître !) dans un « no man's land » total. Le quartier actuel de Pré Lebaz était alors un cratère sans aucune végétation. Nous avons dû, avec mes voisins Eichelberger, Jaeger et Constant – les quatre premiers propriétaires – remblayer parfois plus de quatre mètres de terre plus ou moins végétale pour arriver à niveau du terrain avoisinant puis arboriser, arboriser... Pas de chemin, pas même une ligne téléphonique !

Pour l'anecdote, nos voitures étaient parkées le long de la route cantonale, et mon mari (qui travaillait sur la place Saint-François) partait en complet veston et... en bottes, compte tenu de la boue autour de nos maisons. Le pasteur de l'époque – le regretté Pierre Crisinel (oncle de Michel) – refusait de rendre visite à ces paroissiens éloignés, prétextant que

venir dans notre quartier équivalait à aller à Irkoutsk...

Je me demande parfois si les habitants d'aujourd'hui réalisent ce que nous avons vécu. Cependant, que de bons souvenirs malgré ces débuts épiques... et aussi quel bel accueil de la part des Morrennais de souche ! Je songe à la famille Chevalley, à Edmond dit Monmon, père de Claude, qui m'a initiée à mon rôle de municipale des forêts avec martelage et mise du bois de feu, une première avec une femme.

Avant mon entrée à la Municipalité, j'ai participé dès environ 1975, avec mon mari, à la création de la Commission des loisirs (Arts et Loisirs). Son but, imaginé par le syndic d'alors, Jean-Paul Rapin, était de « faire prendre la mayonnaise » aux nouveaux habitants en ayant un projet commun. Toujours en couple, nous avons organisé maintes expositions de peinture dans les magnifiques salles du Château. Les repas qui clôturent ces expositions ont été mémorables... La mayonnaise avait pris et bien pris.

J'ai surtout été pendant près de vingt ans présidente de la Commission scolaire qui regroupait les communes de Bretigny, Cugy et Lausanne (Montheron). Sans direction d'école pour les classes primaires, j'avais un réel pouvoir administratif payé 1200 francs par... année, augmenté à 1500 francs un peu plus tard. Mais quel bonheur d'accompagner enfants et enseignants durant toutes ces années ! Je regrette cette époque où le pouvoir de décision était si proche du citoyen qu'il n'y avait pas de possibilité de cacher, en les diluant, les décisions prises. Il fallait assumer, et je me souviens de certaines réunions de parents d'élèves de Cugy plus qu'animées car ils refusaient que leurs enfants viennent à l'école à Morrens. ■

Alors que j'étais municipale, la commune de Morrens, sur l'instigation de Victor Ruffy, était jumelée avec Cortébert. Lors d'une rencontre à Morrens, la Municipalité de Cortébert au grand complet se présente... et présente leur petit dernier : Jean-Christophe Geiser, 23 ans. Ce dernier nous informe qu'il va devenir le titulaire des orgues de la cathédrale de Lausanne. Stupéfaction ! Pour en avoir la preuve, nous l'emmenons à l'église où, après trois mesures jouées sur notre vieil orgue, nous réalisons que nous avons affaire à un talent exceptionnel. J'ai ensuite eu l'occasion de collaborer avec lui, en ma qualité de députée, à l'achat de nouvelles orgues pour la Cathédrale.

Nos voyages avec nos conjoints au Portugal afin de rencontrer un employé communal rentré au pays, puis en Sicile, nous ont permis de renforcer notre collégialité en toute amitié et restent parmi les très bons souvenirs de ma vie « politique », mais aussi de ma vie tout simplement.

L'inauguration du couvert sur l'Orme, réalisé sous la syndication de Jean-Jacques Chervet, mon prédécesseur, a été l'occasion pour la nouvelle Municipalité de nous déguiser en quatre Dalton et Calamity Jane. Et ce n'était que le début de bien des occasions de nous amuser ! Nous nous sommes en effet rapidement découvert beaucoup d'affinités et toujours sous le signe de l'humour nous avons multiplié les pique-niques et autres sorties (à nos frais, je précise !) Les prétextes étaient divers mais avaient souvent trait à diverses réalisations concernant Morrens (sources de Montheron, pont sur le Talent, etc).

Point fort

Arcana

© Texte : Nathan Monget - Photos : Carlos Brito

Vendredi 17 septembre à 16h30, le ciel de Morrens prit une tout autre couleur, un phénix bleu du nom d'Arcana venait de prendre possession de la salle communale. Durant tout le week-end, il apporta l'émerveillement et une quantité incommensurable de fantastique à la bourgade. Il amena avec lui des exposants et des artistes de mille et une contrées. Sa magie donna lieu à des animations splendides et une ambiance irréelle. Des curieux de toute la Romandie vinrent admirer les merveilles de cet être fabuleux.

Mais cette créature ne vint pas par hasard dans ce faubourg de Lausanne, il fut attiré par un groupe de jeunes sorciers que l'on appelle « Unknown Echoes ». Ce groupe d'invocateurs organisait déjà de multiples sessions de jeu de rôle pour ceux qui les sollicitaient, et un jour ils décidèrent d'appeler ce phénix. Cependant ils ne comptent pas s'arrêter là, car ils souhaitent également reprendre sa magie dans divers lieux bien plus loin que Morrens.

Durant la période où l'animal fut posé à Morrens, ces mages durent demander l'aide généreuse de plusieurs personnes afin que la créature reste calme. Et par chance, plusieurs dizaines de personnes répondirent présents à cet appel.

Le dimanche 19 septembre à 18 heures, le phénix repartit emportant sa magie. Malgré tout, des rumeurs courent, en effet il pourrait revenir l'année suivante afin d'éblouir à nouveau le village. ■



Point fort



Publicité

Bezençon Arts MÉNAGERS Sàrl

Vente et réparation toutes marques

Christian Bezençon

Ch. du Marais 4
1032 Romanel

Tél. 021 731 43 51
Fax 021 731 43 86
info@artsmenagers.ch

FLEURY HABITAT CONSEILS

POUR UN LOGEMENT SAIN ET DURABLE

- Diagnostics amiante
- Enduits à la chaux et d'argile
- Rénovations, transformations
- Isolations
- Assistance sur chantiers
- Matériaux naturels sains et durables

Didier Fleury- 1054 Morrens- 079 206 61 64
info@fleury-habitat-conseils.ch



GREEN BIKE

Le spécialiste du vélo électrique
à Cugy

Green Bike
Route de Montheron 8A
1053 Cugy
+41 79 525 84 45
www.green-bike.ch



Location



Shop



Service / Entretien
toute marque




Woodtli + Leuba SA

SOINS AUX ARBRES

- Taille spécialisée
- Soins aux racines
- Sécurisation de couronne
- Plantation
- Expertise
- Abattage délicat

021 697 01 02
079 449 26 27
www.woodtli-leuba.ch
info@woodtli-leuba.ch

Suivez-nous !  

acquar'elle & lui

Institut

Au plaisir de prendre soin de vous...

acquarelle.ch

Sandrine Noger
Esthéticienne CFC
Pl. des Balances 11
1040 Echallens
021 881 60 95



Tornay Electro Systèmes

Sàrl

Chemin du Moulin 2 ☎ 1053 Cugy
021 882 18 28 ☎ info@electro-systemes.ch

- ☎ Electricité
- ☎ Swisscom TV
- ☎ Têlêrêseau
- ☎ Dêpannage
- ☎ Systèmes alarme Jablotron

Publicité



Spécialités de campagne
Tél. 021 731 12 87
1033 Cheseaux

Grandjean

www.boucherie-grandjean.ch



Notre meilleure référence:
LA QUALITÉ



Ecole de Danse
www.samanthadanse.ch
Ch. Du Vieux Moulin 8
1054 Morrens
021 731 27 07
amantha



RISSE SA

Jérôme 079 213 35 38
Marc 078 743 99 41

Ch. du Coteau 3 – 1053 CUGY (VD)
Tél. 021 731 22 32 – Fax 021 732 10 96
risse_sa@bluewin.ch

Cemorfose Sàrl Beauté & Bien Être

Soins Cosmétiques & Esthétiques naturels
Prestations pour toute la famille en Institut



Chemin du Crochet 9, 1054 Morrens
+41 79 206 83 06 www.cemorfose.com

Soins visage / Epilation à la cire / Artiste Make-up
Onglerie / Pédicure / Cosmétiques Naturels Suisse

Jardinerie
Fleuristerie
Hämmerli SNC



Tél. 021 731 13 39
Fax 021 732 13 42
pierre.hammerli@bluewin.ch
www.hammerli-fleurs.ch

Ch. du Bouzenet 2
1033 Cheseaux



Carrosserie Scheidegger & Jaccottet SA
Route de Bottens, 9 - 1053 - Cugy
021 731 36 49 - 021 731 37 18
Fax: 021 732 11 56

ECONOMIQUE !

Le débosselage alternatif sans peinture
Ecologique – rapide – préserve la peinture d'origine
Pour tous les coups de porte et dégâts parking en tous genre, toit plié par la neige, véhicule grêlé, etc.
Réparation toutes marques et tous travaux de carrosserie. Véhicule de remplacement



Restaurant
Au Major Davel
Stève et Marie Meyer

Ch. de l'Orme 2 - 1054 Morrens
Tél. 021 731 11 16
Fermeture dimanche et lundi



Jardi-net

- Taille
- Entretien
- Gazon
- Haie
- Aménagement
- Plantation

Frédéric Suard
Jardinier-paysagiste

021 646 63 52
078 667 50 98
frederic@jardi-net.ch
www.jardi-net.ch

Av. de la Chablière 6
1004 Lausanne
également à Morrens

Rencontre

Stéphane Koch, médias sociaux à l'école

© Texte : Carlos Brito - Photo : DR

Le numérique fait désormais partie intégrante de la vie quotidienne des enfants et adolescents ; dans le cadre des loisirs ou de l'école, ils y sont confrontés en permanence. Béotiens, ces nouveaux utilisateurs constituent des cibles potentielles. Pour éviter le cyber-harcèlement, le piratage ou le vol de données personnelles, le spécialiste en communication digitale et relations publiques genevois Stéphane Koch propose son éclairage sur les bonnes pratiques à adopter : l'hygiène digitale.



Dans un contexte de communication entre camarades d'un même établissement scolaire vaudois, quel est votre premier conseil en matière de sécurité sur le web et sur les réseaux sociaux ?

Le milieu scolaire est propice à la formation de groupes, des sortes de bulles dans lesquelles les élèves vont communiquer les uns avec les autres. Ces bulles vont logiquement aussi exister sur des plateformes telles que WhatsApp, ou autres, comme Snapchat et TikTok. Pour les conversations, ce sera plutôt WhatsApp, au minimum déconseillée, voire interdite dans la plupart des écoles en Suisse romande. Mais que l'école ait décidé d'y être absente n'empêche pas pour autant les élèves de l'utiliser. Et c'est de ce lien social créé par le cadre scolaire que naissent des groupes WhatsApp ainsi qu'un certain nombre de nouvelles interactions sociales entre les élèves sur d'autres plateformes, comme une forme de prolongement virtuel de la cour de récré.

Dès lors, l'école a un rôle important à jouer afin de limiter les risques de publications malencontreuses ou inappropriées... sans oublier le harcèlement. Il serait judicieux que l'école accompagne pédagogiquement les élèves afin qu'ils créent leur propre charte définissant ce qu'on peut faire ou ne pas faire sur ce type de plateforme. Dans cette charte, les élèves pourraient eux-mêmes tenter de fixer des limites aux périodes d'utilisation, sachant que souvent ils vont surfer sur leur smartphone jusque tard dans la nuit, histoire de ne rien perdre du fil, tout comme ils pourraient définir un système de modération par les pairs. Il ne s'agit pas de dédouaner les parents de leur responsabilité d'accompagner leurs enfants dans l'utilisation de ces outils, mais il y a là un champ pédagogique à explorer. Parce que dans les faits, interdire WhatsApp ne résout rien par rapport aux conséquences que les échanges du monde numérique peuvent avoir dans l'espace physique, ou sur la santé psychique des élèves, d'autant plus que de nombreuses alternatives à cette application existent. Par contre, responsabiliser les élèves dans l'utilisation qu'ils font de ces plateformes est une forme d'adaptation des règles de comportement et du « vivre ensemble » qui existe déjà dans le cadre scolaire.

Vous êtes un spécialiste. Quels sont les dangers liés aux données que l'on expose sur Internet ?

On doit aussi considérer la responsabilité parentale : s'assurer que les échanges des enfants sur ces plateformes numériques demeurent corrects... question de confiance et de communication à entretenir en permanence. Ne pas trop gendarmier les jeunes, mais les accompagner, comprendre la nature des contenus qui circulent sur les plateformes qu'ils utilisent, les aider à les déchiffrer, gagner leur confiance afin d'être au courant d'éventuels dérapages pour pouvoir s'en référer au milieu scolaire, voire à la police, le cas échéant. Les aider à mieux distinguer le privé du public et les paramètres qui leur permettent de définir ces espaces d'expression, ou encore le peu de possibilité de garder le contrôle sur la portée potentielle d'une publication.

Ces aspects du « vivre ensemble » touchent aussi les adultes, qui devraient connaître les bonnes pratiques en matière de sécurité informatique : création de mots de passe différents et utilisation d'un gestionnaire de mots de passe, activation de la double authentification partout où c'est possible, sachant que les mineurs perdent souvent le contrôle d'un de leurs comptes, au risque que ce dernier soit récupéré par quelque entité malhonnête (piratage, usurpation d'identité, arnaque et autre chantage sur un contenu sensible, comme les images).

En résumé, dans toute cette affaire, l'enseignement et l'accompagnement ont un important rôle éducatif et préventif à jouer, quand bien même une bonne partie de ces échanges – dont la majeure partie est positive – se déroule hors des murs de l'école, ils existent aussi parce que leurs protagonistes ont été mis en relation grâce au cadre scolaire.

Que doit-on maîtriser avant de poster sur Internet ?

Il est important de bien connaître les paramètres de sécurité. Maîtriser la sécurité, c'est maîtriser son canal et donc sa communication, mais à ce titre, il est aussi important de se maîtriser soi-même. Il y a aussi la maîtrise des données communiquées. La perte de contrôle de nos données personnelles, d'une image, ou encore une publication maladroite, peut venir affecter durablement notre identité numérique, il est donc important de prendre les mesures techniques et humaines adéquates pour que ça ne se produise pas. Il en va de même avec nos commentaires, qui se doivent de rester respectueux. Si on revendique d'être respecté, il faut aussi alors faire preuve de respect. Il est conseillé de mettre de l'énergie à commenter ce que l'on aime, plutôt que d'en perdre à commenter ce que l'on n'aime pas.

Quelques mots... sur le poids des mots

Là, il y a tout un travail à faire, sachant que les mots lâchés ne se rattrapent pas. Ils peuvent blesser en profondeur, sans que la victime ne l'exprime forcément. Les bleus de l'âme ne laissent pas de marques visibles sur le corps, mais ils peuvent engendrer des blessures psychiques profondes. On doit être responsable des propos que l'on tient. Les regrets tardifs n'effacent pas les conséquences d'un acte, d'une phrase ou d'une publication, d'autant plus quand nos propos s'adressent à une autre personne. Il s'agit de développer l'empathie, le sens critique, d'avoir un peu d'anticipation, de maîtriser ses émotions. Il faut donc savoir gérer les outils, tous âges confondus. Attention aux dérapages !

Des exemples de dérapages ?

Ce qu'on partage n'est pas sans conséquence sur sa réputation présente ou à venir. Par exemple, j'ai eu un cas où une jeune fille avait créé un compte Twitter quand elle avait 14 ans. À 16 ans, elle cherchait une place d'apprentissage et m'a contacté pour un problème : elle avait perdu son adresse e-mail de création de compte et le mot de passe. Quand on mettait son nom et prénom

Rencontre

sur Google, son compte Twitter apparaissait avec son nom, prénom et photo de profil, ainsi qu'un tweet (message) dans lequel elle disait « coucou je suis nouvelle, et je suis accro à la beuh » (donc à la marijuana). Aujourd'hui, la plupart des employeurs mettent le nom des postulants dans un moteur de recherche, c'était donc problématique. Au final, on a quand même réussi à retirer cette information de Google et à ce que Twitter élimine le compte. Mais ça n'a pas été simple, et ces démarches ne sont pas à la portée de tout le monde, il faut connaître les outils.

L'ancien directeur de L'OPEO S.A. – l'entreprise de ramassage de déchets au Mont-sur-Lausanne – a été remercié par le conseil d'administration de l'entreprise après avoir promis 1000 francs à ses collaborateurs non vaccinés. Sa prise de position a failli faire perdre des clients à OPEO, et respectivement mis en danger des emplois.

Par rapport à la pandémie, il s'avère difficile de rester neutre, surtout dans un contexte aussi complexe. Accepter les mesures sanitaires va dans le sens d'un bien collectif. C'est mon opinion, même si d'aucuns ne la partagent pas. Dans le cas d'une attribution de mandat, on peut redouter un jugement arbitraire. On voit effectivement ce qui est arrivé dans l'exemple que vous citez.

En France, certains cas ont eu un retentissement médiatique important...

En 2018, dans *The Voice*, une chanteuse qui s'appelle Mennel a été exclue du programme sur la base d'anciens tweets postés, politiquement peu corrects, en rapport aux attentats parisiens. Plus récemment, en 2021, un chanteur de rap, The Vivi, a pâti de propos jugés misogynes, homophobes et racistes. La production l'a aussi éjecté; comme quoi, on voit bien que ces traces-là peuvent toujours revenir.

Comment bien faire ?

Pour moi, la règle c'est de ne considérer aucun de ces réseaux comme une interface privée. Tout ce qu'on publie ou ce que l'on commente – pour ses amis Facebook et même sur un compte Instagram – doit être considéré comme pouvant être accessible publiquement. Il n'y a aucune garantie non seulement que ces filtres techniques d'audience fonctionnent toujours correctement, mais aussi que les gens en relation avec nous soient tous des « amis » au sens propre. Ce sont parfois juste des connaissances, et chacun de nos contacts est capable d'effectuer des captures d'écran de ce que l'on publie, ou des propos que l'on a tenus, y compris des conversations privées ou au sein de groupes WhatsApp, Telegram, ou autres. Il faut en être conscient et toujours pouvoir assumer ce qu'on a fait, tous âges confondus.

Par exemple, il faut sensibiliser les parents, qui créent des traces numériques pour leurs enfants, au fait que lesdites traces peuvent un jour se retourner contre eux. En gagnant en indépendance et discernement, le jeune ne va pas forcément être d'accord avec ce qui a été créé à son sujet. Mais alors comment rectifier Internet a posteriori ? C'est difficile, il faut donc vraiment y penser avant.

Quel bon parti peut-on tirer du Web (et des réseaux sociaux) lorsqu'on débute dans la vie active ?

Les outils numériques ne sont pas tout négatifs ou tout positifs. Les réseaux sociaux transportent de l'information. La diffusion devient virale lorsqu'elle est amplifiée par des actions humaines : des « like », des commentaires et des partages. Autrement, les contenus demeurent statiques, mais quelqu'un peut toujours aller rechercher une information ciblée dans la grande mémoire d'Internet... quelque chose qu'on a soi-même oublié. Une simple recherche sur Google avec son prénom et nom entre guillemets peut en dire long sur ce qui reste accessible nous concernant. Se construire une identité numérique correcte devrait représenter

une démarche sincère, impliquant ses goûts, ses hobbies, un peu comme s'il s'agissait de se présenter en un lieu donné face à des inconnus. Parler de ce qu'on a envie de faire, de ce qu'on a déjà fait, cela amène-t-il quelque chose à autrui ? Est-ce que ça motive ? Est-ce que ça représente une valeur ajoutée ? On peut ainsi commencer à se construire une identité numérique.

Internet est un vecteur puissant de la communication des entreprises, qui veillent désormais constamment à leur réputation et à celle des employés sur la toile. LinkedIn, un allié professionnel ?

C'est un jeu d'équilibriste. Ça peut être très valorisant parce qu'on peut communiquer ses compétences, ainsi que son savoir-être. À titre personnel, je produis des contenus ou commente des publications en essayant d'apporter une valeur ajoutée par rapport au sujet traité, l'idée étant de faire ressortir mon expertise à travers les contenus que je crée, mes publications et commentaires, plutôt que de simplement la faire reposer sur mon CV. C'est un peu comme le *content marketing* (contenu marketing) – on offre une expertise, des idées, des regards, des conseils, des contenus utiles.

En résumé, on offre des choses que l'on pourrait normalement facturer par rapport à la valeur ajoutée qu'elles représentent. La grande majorité des personnes apprécie cette démarche qui se démarque de l'effet d'annonce ou de l'auto-promotion que l'on voit trop souvent sur ces plateformes. Au niveau professionnel, si vous voulez que des personnes achètent de votre temps ou paient vos prestations, il est toujours bienvenu de commencer par leur en donner. Les réseaux sociaux – il faut bien comprendre ça – c'est un monde de nuances.

Les réseaux sociaux ne cessent de se développer avec des plateformes et nouvelles applications.

Les critiques y relatives vous semblent-elles justifiées ?

Il y a parfois des choses très positives. Les réseaux sociaux permettent de créer du lien par les idées, pour une cause à défendre, ils ont ce potentiel de rendre tangible ce qui semble parfois intangible pour certains, comme ça a été le cas concernant les agressions dont de très nombreuses femmes (majoritairement) étaient victimes par le biais du hashtag #metoo, ou encore de participer à une meilleure prise de conscience des enjeux relatifs au dérèglement climatique, à la « Action Climat 2021 » par exemple...

Pour bon nombre d'ados, les réseaux sociaux ont rendu le confinement plus supportable, surtout là où il était plus drastique que chez nous. En résumé, c'est un peu comme dans le monde physique : il faut savoir adopter les bons réflexes. En montagne, on va sans doute se renseigner sur la météo, prendre à manger et à boire, évaluer les difficultés du parcours... Si on fait tout ça, ça se passe généralement bien. C'est pareil avec les réseaux sociaux : les gestes barrière et une bonne hygiène numérique protègent efficacement des virus et réduit considérablement le risque humain !

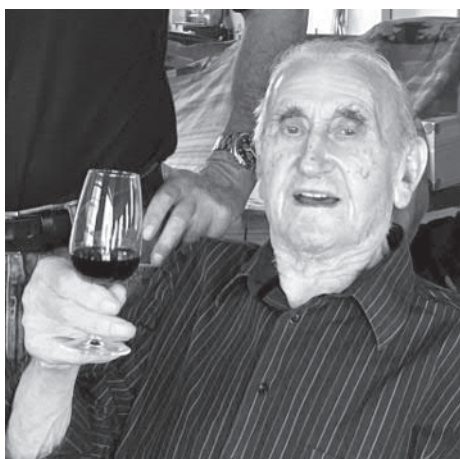
Au bénéfice d'un MAS en Lutte contre la criminalité économique et d'un de Spécialiste en relations publiques (SAWI), Stéphane Koch est aussi membre du comité scientifique du MAS en Intelligence économique et veille stratégique de la HEG de Genève, et vice-président de la société Immuniweb SA. Depuis 1998, il s'est spécialisé dans les questions relatives à la transformation numérique (e-réputation, personal branding, anticipation et gestion de crise, sécurité de l'information, éducation aux médias et à l'information, cyberharcèlement), et intervient dans de nombreuses formations professionnelles ou en milieu scolaire, sur ces thématiques.

Pour plus d'informations : <https://www.intelligentzia.ch/> ■

Hommages

Hommage à Edouard Borgeaud

© Photo : Carlos Brito



Quelques semaines après ses 91 ans, Edouard Borgeaud nous a quittés le 16 septembre dernier. Nous relatons ci-dessous une partie de l'article qui lui avait été consacré l'an passé en y ajoutant quelques souvenirs.

Le 24 août 2020, une petite délégation – constituée du syndic Jean-Paul Raemy, du municipal Lucien Laperrière et du rédacteur de La Feuille de l'Orme – est partie en fin d'après-midi du Château vers les Biolettes. Mise en scène festive, accueil chaleureux d'Édouard Borgeaud, qui s'est fait plaisir de partager un verre de l'amitié avec le syndic actuel en évoquant de nombreux souvenirs villageois.

Nos aînés ne sont-ils pas les meilleurs garants de la mémoire collective? Radical convaincu, Édouard Borgeaud fut municipal pendant vingt-quatre ans, s'occupant des bâtiments, domaines et écoles. Après six mandats, il se retira le 31 décembre 1993. Durant cette période charnière, il aura participé à la construction du Collège de la Marionnaz et à la mise en route des deux syndicats d'améliorations foncières (remaniement parcellaire) de Cheseaux et Etagnières.

Natif de Morrens, il connaissait à la perfection non seulement l'affectation de chaque parcelle de notre commune, mais également son historique. Ses connaissances sur son village natal ont été très utiles pour ses collègues parfois nouveaux venus. Il pouvait être intarissable et aimait à ponctuer ses affirmations par « c'est officiel » ou « c'est authentique ».

Souvent appelé le « syndic des Biolettes », Edouard fut un collègue toujours cordial et plein d'humour même si quelques « saintes » colères sont restées célèbres pour ceux et celles qui les ont vécues.

Capitaine des pompiers de 1967 à 1978, il fut aussi conseiller de la paroisse de Morrens - Montheron (actuellement paroisse du Haut-Talent) de 1974 à 1986.

Avec le départ d'Édouard Borgeaud, c'est la mémoire du vieux Morrens qui s'est éteinte.

La rédaction exprime ses condoléances à ses trois enfants Jean-François, Christine et Samuel, ainsi qu'à ses petits-enfants. ■

Hommage à Daniel George

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès, le 9 octobre dernier, dans sa 74^e année, de notre ami Daniel George, dit Nounet, ce bénévole très impliqué dans la vie de notre Amicale des pompiers.

Nounet, tu faisais partie du monde des bénévoles. Quelle chance nous avons eue de t'avoir avec nous, dans les nombreuses et belles aventures que nous avons organisées ensemble. Toujours prêt à donner une nouvelle idée, un coup de main pour faire grandir nos projets ! Merci pour ta motivation et le temps que tu nous as consacré. Nous n'avons eu que de belles réussites pour tous les efforts que nous avons pu fournir.

Ta maladie, ton départ nous ont beaucoup touchés et c'est avec le souvenir de ta joie de vivre que toute l'équipe de l'Amicale pense à toi et surtout aux tiens, ton épouse Gladys, ton fils Olivier, ta belle-fille Aleksandra, tes petits-enfants et toute ta famille.

Toi assis sur ton banc à surveiller tes petit-enfants, il restera de toi... tout ce que tu nous as donné et que tu as partagé. Aujourd'hui, nous avons perdu le meilleur des professeurs, celui qui nous a appris tellement de choses. C'est perdre



aussi notre meilleur ami, avec lequel on riait tant et faisait des activités toujours autant extraordinaires. Mais c'est surtout perdre quelqu'un qui a toujours été là pour nous !

Croyez, chère famille, à nos sentiments de profonde tristesse et à nos condoléances chaleureuses.

Adieu Nounet... et repose en paix.

L'Amicale des pompiers de Morrens ■

Publicité



JO-SERVICE

Jonathan Oulevay
Route d'Echallens 2
1054 Morrens

079 842 21 59
www.jo-service.ch
jo.service.morrens@gmail.com

Collecte déchets ménagers à domicile

(verre usagé, vieux papier, pet, électroménager, habits, huiles usagées, carton, capsules en alu, bouteilles de lait, aluminium, fer-blanc, pile, batterie, sagex, tube néon, ampoule, peinture, déchets compostables)

Collecte déchets végétaux à domicile

(gazon, branches, mauvaises herbes)

Évacuations en tout genre

(évacuation de cave, évacuation de galetas, véhicule, métaux, bois, gravats, meubles, etc.)

Mes tarifs :

Forfait pour collecte de déchets à domicile

45.- par mois pour 2 passages
495.- par année pour 2 passages par mois

Prix spécial retraités

30.- par mois pour 2 passages
330.- par année pour 2 passages par mois

Prix pour collecte de déchets végétaux

Sur demande pour forfait par mois ou par année

Prix pour évacuations en tout genre

Prix sur demande

Prix pour transports en tout genre

Prix sur demande

Publicités



Garage Carrosserie

Filisetti

Notre passion à votre service

Route de Bottens 1 | 1053 Bretigny sur Morrens
021 635 40 45 | www.filisetti.ch



Pompes funèbres
CASSAR SA

Incinération – inhumation
Contrat de prévoyance

P. de Mestral, adm

1040 Echallens
Tél. 021 882 23 35



Boulangerie-Pâtisserie
Tea-Room



CHABLOZ
Eric et Christine
Villars-Mendraz
Chavornay / Morrens



AGENCEMENTS
MACHINAGE CNC
STANDS
TRAITEMENT DE SURFACE

Route des Biolettes 12-CH-1054 Morrens-Tél. +41(0)21 731 13 00
info@busch-sa.ch - www.busch-sa.ch



un éventail
de services
à votre disposition



Fiduciaire Staehli SA

Ch. de la Vignettaz 7 – 1054 Morrens
Tél.: +41 21 867 13 13 – Fax: +41 21 867 13 19
info@fiduciaire-staehli.ch – www.fiduciaire-staehli.ch
Membre de Fiduciaire I Suisse – USPI
Experts Réviseurs agréés ASR

Cours donnés par la section des samaritains de Cheseaux et environs



Section de Cheseaux & environs

Madame, Monsieur,

Nous organisons durant l'année différents cours à l'attention de la population, au collège Derrière la Ville à Cheseaux, soit :

- Cours sauveteurs (obligatoire pour le permis de conduire)
- Cours samaritains
- BLS-AED

Nous vous communiquons ci-dessous les dates des cours dans notre section pour l'année 2022.

Nous avons tout mis en œuvre pour respecter les normes de protection de l'Alliance suisse des samaritains et garantir des cours dans le respect des règles d'hygiène.

Cours sauveteurs 2022 (1 soir et 1 journée)

Vendredi 28 janvier	17h45 à 22h
Samedi 29 janvier	08h à 12h / 13h à 15h
Vendredi 13 mai	17h45 à 22h
Samedi 14 mai	08h à 12h / 13h à 15h
Vendredi 3 juin	17h45 à 22h
Samedi 4 juin	08h à 12h / 13h à 15h

Cours BLS-AED 2022 (massage cardiaque et défibrillateur semi-automatique) (1 matinée)

Samedi 12 février	07h45 à 12h
Samedi 26 mars	08h à 12h
Samedi 7 mai	07h45 à 12h

Les inscriptions pour les différents cours se font par le secrétariat central de l'Association cantonale vaudoise des samaritains (tél. 0848 848 046 ou www.samaritains-vaud.ch).

Pour tout renseignement concernant la section des samaritains de Cheseaux et environs, vous pouvez aller consulter notre site Internet www.samaritains-cheseaux.ch. ■

Crèche provençale

Tous les jours du mardi au samedi de 17h30 à 19h30 jusqu'au dimanche 27 février



Dans notre village provençal, plus de cent septante habitants représentent les métiers, les activités et les loisirs de cette contrée. Les santons de toutes les générations sont partout : dans les rues de la cité, près de l'église, au marché, dansant sur la place de la mairie, récoltant la lavande ou les olives, jouant à la pétanque, aux cartes sur la terrasse du bistrot ou accompagnant leurs enfants à l'école. Les bergers surveillent leurs animaux. Oiseaux et animaux sauvages... rôdent autour d'une nouveauté réalisée cette année : un château en ruines surplombant de belles bâtisses provençales, église, beffroi, école et boutiques diverses. Il y a aussi un endroit de Camargue : flamants, taureaux, gardians à cheval... Un campement de gitans, salins et saliniers.

Pour d'autres heures de visite pendant cette période, merci de nous téléphoner afin que nous soyons disponibles pour vous accueillir sur rendez-vous.

Pierrette et Raymond Thévenaz
Vieux-Moulin 10, 1054 MORRENS
Tél. 021 731 48 08 - Portable 076 325 48 08 ■

la Mobilière

Mobilière Suisse
Société d'assurances
Agence Echallens
Rue de Lausanne 7
1040 Echallens

Marco Foglietta

Conseiller en assurances & prévoyance
Certifié Cicero. Membre n° 19711

T 021 321 21 73, M 079 304 57 28

T sinistres 021 321 21 00

marco.foglietta@mobiliere.ch, www.mobiliere.ch/lausanne-nordvaudois

**Et vous,
quels sont vos projets ?**

Agencement, transformation ou rénovation,
nous sommes à votre écoute.

Rendez-vous sur www.robindubois.ch

**ROBIN DU
BOIS**

créer,
conseiller,
inspirer

Publicité

GARAGE DES ROCHES SA

Réparation toutes marques – pneus – batteries

Vente de voitures neuves et occasions

Nous sommes une entreprise familiale

À votre service depuis plus de 40 ans

A. CHABLOZ

Rte du Jorat 70

1052 Le Mont

Tél. 021 652 70 38 / Fax 021 652 70 50

Email : info@garagechabloz.ch

Spécialiste de Fiat et de voitures vétérans

Agences :



TOYOTA DAIHATSU

Menuiserie Longet



Agencement
Entretien d'immeuble
Charpente
Cuisines
PVC-Alu

Case postale 2
1054 Morrens

Fax : 021 732 23 80
Portable : 079 622 59 93

Myriam
Coiffure



Elle & Lui

P 1054 Morrens

Tél. 021 731 40 50

Natel 079 250 11 90

Dumoulin
tapissiers décorateurs

Frédéric Dumoulin

Route de Cugy 19

1052 Le Mont-sur-Lausanne

Tél. 021 646 82 92

Mobile 078 891 32 81

info@dumoulin-deco.ch

stores - rideaux - sols - literies - fauteuils - tentures murales



La Suisse passe à la facture QR:
elle arrive le 30 juin 2020!

Pour savoir comment vous préparer au sein de votre entreprise
pour une transition réussie, consultez raiffeisen.ch/facture-qr

RAIFFEISEN

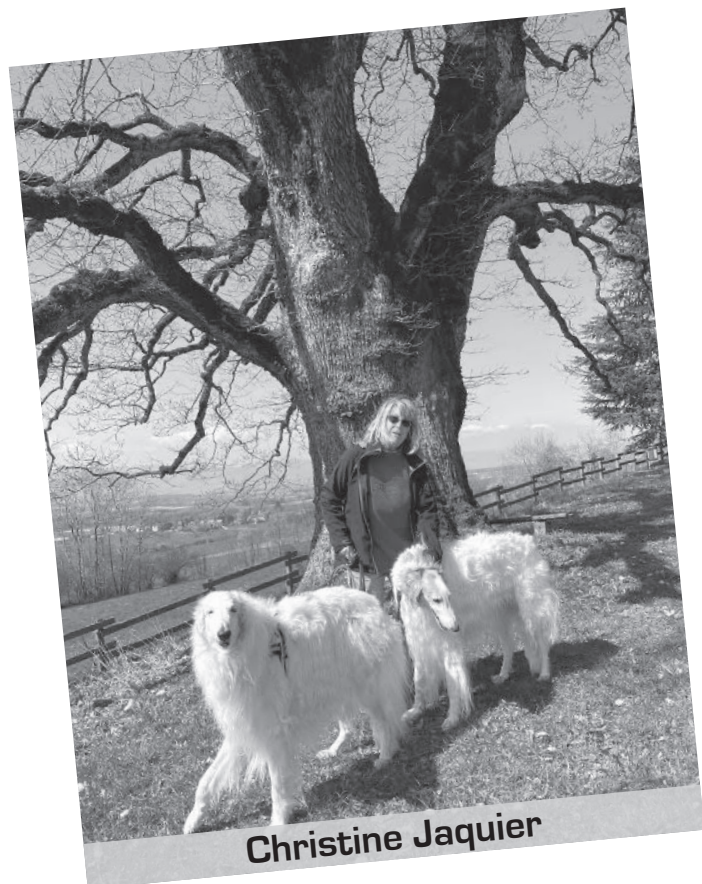
Divers



La Gym d'hommes en sortie

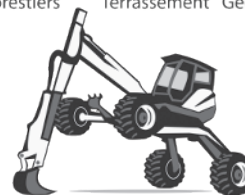


1^{er} août 2021



Christine Jaquier

FREDERIC STAEHLI Sàrl
FS
Travaux forestiers Terrassement Génie civil



1054 Morrens 078 631 21 08
fredstahli@gmail.com

Vente de bois de feu livré en caisse ou en vrac
CHF 140.- le stère, livraison comprise
CHF 120.- à partir de 10 stères par année

Abattage d'arbres spéciaux et élimination des souches

Vente de copeaux de bois pour le chauffage ou pour le jardin

Terrassement en tout genre, débardage, génie civil et génie forestier

Publicité

COSSY SARL

Plâtrerie-Peinture | Papier peint | Façade | Cloisons légères

Petite entreprise dynamique située dans le Gros de Vaud vous propose diverses prestations de qualité ainsi que des conseils personnalisés afin de vous accompagner dans vos projets de rénovation.



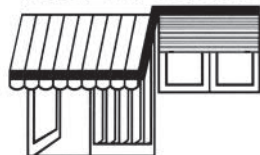
*Chemin de la clopette 33 | 1040 Echallens
021.731.27.80 | cossysarl@gmail.com*

JEANFAVRE

AUTOMATION • TELECOM • IT • ELECTRICITE

JEANFAVRE SA • T. 021 652 43 43 • www.jeanfavre.ch
Chemin de Budron B13 • 1052 Le Mont-sur-Lausanne

MULTIstore



- Volets à rouleaux et empilables
- Stores à lamelles et à lames verticales
- Tentes de balcons
- Moustiquaires enroulables
- Volets en aluminium
- Fenêtres et vérandas PVC
- Devis sans engagement

Pierre-Alain Gabriel
Tél. 021 883 07 00
Fax 021 883 07 01

Z.I. Condémines A
Chemin de l'Usine 13
1040 Echallens



Rte de Lausanne 3 - 1053 Cugy
Tél. 021 731 37 38 - Fax 731 37 63
Pl. du Grand-Mont - 1052 Le Mont
Tél. 021 652 83 48 - Fax 652 94 10

Votre dossier sur www.multimania.com/burgener

- Livraison à domicile gratuite
- 15% sur les pilules, 10% sur laits bébé
- 1200 produits à prix bas permanent
- Cash pas de taxes

Mail: hburgener@vtxnet.ch



HABITAT & CONFORT
CREATIVE SOLUTIONS SINCE 2001

**Vous
en rêvez,
nous le
réalisons.**

Rénovation | Cuisine | Salle de bain

Contactez-nous :
David Chamoso 079 799 44 87

Habitat & Confort S.A.
Route de la Crottaz 5
1802 Corseaux
021 922 48 50
www.hc-cuisines.ch



Mots croisés

Un clin d'œil de Simone Félix pour la fin de l'année

Horizontalement

- Lieu de rencontre de nos têtes blondes
- Union démocratique de l'ouest – Avant les autres
- Bonne pâte – Double voyelle
- Ligue du nord
- Ce petit ruminant ne vit pas à Morrens mais en Afrique
- Note – Instrument du dessinateur
- Au XVIII^e siècle, introduisit la pomme de terre en France
- Lupin... gentleman cambrioleur – Radio suisse italienne
- Article – Note
- Patrie des Rondze-Mulets

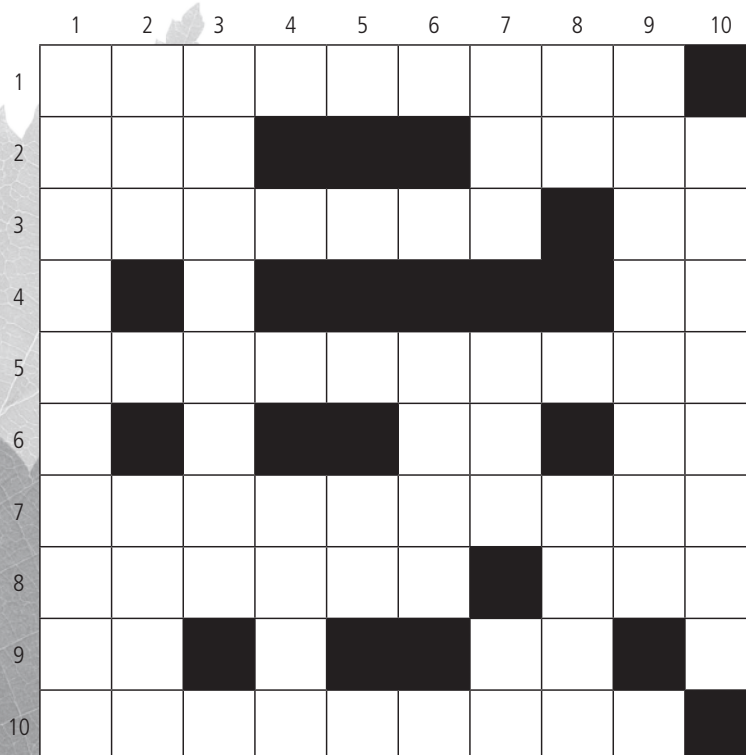
Horizontalement

- La case avant syndique
- Jeune – Palmier d'Asie
- Crics montés sur roues
- Megaoctet
- Adverbe
- Décore
- Tenue d'Eve – Fête vietnamienne – Article
- Année – Pays
- Aluminosilicates
- Ce signal réjouit les écoliers avant la récré...

Réponse à adresser à :

Simone Félix, ch. du Vieux-Moulin 1
1054 Morrens

Les résultats et noms des concurrents
paraîtront dans le N° 167





Ebénisterie d'Art
Restauration
de meubles anciens & Antiquités

P. Mietta
Rte de Cheseaux 2
1054 Morrens
Tél. 021 731 16 83
079 712 70 10

RENON
désinsectisation - dératisation
dépeignage
Avenue de France 73 - 1004 Lausanne
021 626 26 25



Intervention rapide
par un personnel qualifié

Rats, souris, fourmis,
cafards, guêpes, araignées,
puces, etc.

DELACUISINE
SERVICE VOIRIE SA

079 251 24 50 www.delacuisine.ch
CASE POSTALE 207 - 1023 CRISSIER 1



La Gym Hommes « Les Amis Sportifs »

La Gym Hommes « Les Amis Sportifs » est une société locale qui compte une petite trentaine de membres dont une douzaine d'actifs.

Elle se réunit tous les mercredis soir à 20h15 à la salle Davel sous l'expertise direction de leur moniteur Lucien Laperrière. L'ambiance y est sympathique et détendue.

Si vous êtes intéressé, rejoignez-nous le mercredi pour y faire une provision de bonne humeur et retrouver la bonne forme.

<https://www.morrens.ch/societes-locales/>

Les photos ont été prises lors de notre course annuelle du 21 août à Porrentruy, sauf une prise devant le restaurant « La Petite Gilberte » à Courgenay, où nous avons dîné.



1976-2021
45 ANS

imprimoffset
bordin sa
Depuis 1976

L'imprimeur du Gros-de-Vaud et d'ailleurs!

Ch. du Carcasson 1 • 1042 Assens
021 881 45 40 • bordin@bluewin.ch
www.bordin-sa.ch